

LES MATINALES DE LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE

QUALITÉ DE LA FORMATION : QUELS IMPACTS POUR L'ENTREPRISE ?

A Paris

JEUDI 30 MARS 2017

au Procope
13, rue de l'Ancienne-Comédie
75006 PARIS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les principaux financeurs de la formation (Etat, Région, Pôle emploi, Opca, Opacif et Agefiph) doivent s'assurer de la capacité du prestataire à dispenser des actions de formation de qualité. Cette nouvelle mission concerne les financeurs de la formation et, par ricochet, les organismes de formation. Il est prévu également la publication de la liste des organismes de formation qui répondent aux critères qualité du décret par les financeurs.

Par conséquent, la question de la qualité de l'offre de formation concerne également l'entreprise. Quels sont les critères et les indicateurs utilisés par les Opca et les Fongecif pour évaluer la qualité de la formation ? Qu'est-ce que le Datadock ? Quel(s) intérêt(s) pour l'entreprise et quelles conséquences sur la contractualisation avec les prestataires de formation ?

PROGRAMME

8h30 Accueil

9h Au programme, les questions suivantes :

- Quels sont le périmètre et les critères de l'évaluation de la qualité des actions de formation prévue par les textes (dispositions du décret du 30 juin 2015) ?
- Quel(s) intérêt(s) et quel(s) enjeu(x) pour une entreprise de faire appel à un organisme de formation répondant aux exigences qualité des financeurs ?
- Quelles conséquences éventuelles sur la contractualisation avec l'organisme de formation ?

11h Fin de la Matinale

INTERVENANTE

Valérie Michelet, juriste, Pôle juridique, Centre Inffo

